



République Française
Commune de MAGNY-VERNOIS

**NOTIFICATION DE REJET TACITE A UNE DEMANDE DE
PERMIS DE CONSTRUIRE COMPRENANT OU NON DES DEMOLITIONS**

DOSSIER N° : PC 70321 25 00009

dossier déposé incomplet le 01 septembre 2025

Demandeur : Monsieur MICHEL MICHEL

Demeurant : 1 CHEMIN DE LA PRAIRIE 70200 MAGNY-VERNOIS

Projet : Construction d'un carport fermé.

Sur un terrain sis : 1 CHEMIN DE LA PRAIRIE 70200 MAGNY-VERNOIS

Cadastré : A467

SURFACE DE PLANCHER

Existante : m²

Créée : m²

Démolie : m²

EMPRISE AU SOL

Existante : m²

Créée : m²

Démolie : m²

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de permis de construire comprenant ou non des démolitions susvisée, déposé le 01/09/2025 fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 17/12/2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie, il vous a été notifié que votre dossier n'était pas complet et que vous disposiez d'un délai de 3 mois pour fournir les pièces demandées.

Ce délai passé, je vous informe que votre dossier fait l'objet d'un rejet tacite.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à MAGNY-VERNOIS
Le 17.12.2025

Le Maire,


Luc ORTEGA

